



Trouver une solution pour divorce avec maison en construction.

Par **mamandine**, le **23/08/2009** à **10:06**

Bonjour,

Je souhaite divorcer de mon mari parce que je me suis rendue compte que je ne l'aimais plus. Le problème c'est qu'on est en autoconstruction d'une maison et qu'on a pas de contrat de mariage... Financièrement je gagne 1000€ et mon mari 1600€ et le credit est de 700€ environ . Est ce que je vais etre obligé de payer la moitié du credit sachant que je ne veux pas la maison mais qu'on a fait un credit à deux?

Pouvez vous m'à envisager plusieurs solutions possible.

Merci d'avance.

Par **poussette**, le **28/01/2011** à **09:23**

bonjour,

au final, comment vous vous en êtes sorti?

je suis dans la même situation et complètement perdu, prêt accordé, permis de construire aussi, et la maison va demarrer là, que faire?

je n'ai pas de revenu et 2 enfants

cordialement

Par **mamandine**, le **29/01/2011** à **22:41**

Bonjour,

Cela fait donc 1 an 1/2 que j'ai demandé le divorce et la maison est toujours en construction. J'ai réussi à ce que mon ex mari ait l'usufruit de la maison jusqu'à la décision finale donc en attendant c'est mon ex qui paye.

Moi je ne peux toujours pas prendre la maison, car maintenant je gagne encore moins car j'ai repris mes études.

J'attends une réponse de mon ex qui va peut-être garder la maison.

Si malheureusement il ne la garde pas il faudra la revendre en l'état, ce qui va être difficile et nous fera perdre de l'argent à l'un et à l'autre.

Comme vous voyez je suis pas beaucoup plus avancé mais le notaire a demandé une réponse en début d'année donc je devrais être fixé rapidement.

J'espère vous avoir aidé et surtout que votre situation va s'arranger.

Bon courage.

PS: je pense aussi que vous devriez tout bloquer avant que les travaux commencent ce qui vous évitera de commencer à débloquer le crédit.